

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 20 NOV 2019

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 19. 0694 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de dix (10) élèves Manipulateurs d'Etat en Electroradiologie Médicale, session 2019.

Ce sont :

MANIPULATEURS D'ETAT EN ELECTORADIOLOGIE MÉDICALE

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BAZAME HENRI	002484	B4765640	26/02/94
2	DIALLO INOUSSA	003902	B4268068	31/12/86
3	DRABO ZAKARIYA	002375	B7978273	27/06/89
4	GAMSORE ABDOUL AZIZ	002702	B4325993	02/10/93
5	GUIRO ABDOUL GUELILI	000191	B1805202	16/10/92
6	KABORE HAMED	002668	B8986074	19/06/91
7	KABORE SOMPITA CEDRIC	000287	B4173354	10/10/88
8	KINDA BRAHIMA	001599	B9029135	05/07/90
9	KOALA OUSSENI	001061	B7917927	31/12/94
10	KONOMBO MOUMOUNI	003733	B4474949	25/12/95
11	KONVELBO ABDOU LATIFE	004104	B9935803	14/11/92
12	MAIGA MOHAMED	003112	B7153923	31/12/91
13	MILLOGO JULES	002057	B5034600	11/10/89
14	NIATTA SOUMAILA	003216	B2831576	01/11/90
15	OUILI MOUSSA	001161	B10116636	31/12/87
16	SAWADOGO OUMAROU	002152	B3766001	15/05/94
17	SIDIBE OUMAROU	003009	B2126268	08/07/93
18	TAPSOBA ISSA	000678	B10014147	08/01/97
19	TAPSOBA MAHAMOUDOU	004583	B4353868	20/12/89
20	TENGUERI JEAN BAPTISTE	000566	B4357146	07/04/91

MANIPULATEURS D'ETAT EN ELECTORADIOLOGIE MÉDICALE

Arrêté la présente liste à 20 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE